

# MARGERIE - CHANTAGRET

Bulletin Municipal



*Margerie,  
Autrefois, au temps des calèches ...*

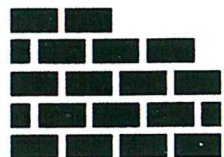


# GUMIERES MATÉRIAUX

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION  
CHARBON

Z.A La Pra - ST GEORGES HAUTE VILLE

Tél./Fax : 04 77 76 01 51



# Le Pantagrue

Bar - Restaurant

Menus variés - Cuisine au feu de bois

Rôtisserie

Fermé mardi après-midi et jeudi après-midi

«Le Bourg»

42560 Margerie-Chantagret

Tél. 04 77 76 31 01



ROUTE DE SAINT ANTHÈME  
42560 MARGERIE CHANTAGRET

Tél : 04 77 76 38 27  
Fax : 04 77 24 33 72  
bet.rbs.loire@betrbs.fr  
www.betrbs.fr



BUREAU D'ÉTUDES STRUCTURES BÉTON/MÉTAL

Feminin Masculin Junior  
Enfants

Coiffure Marie-Jo  
Le Bourg  
42560 Margerie Chantagret  
Tel. : 04 - 77 - 76 - 76 - 11

Ouvert toute l'année  
du mardi matin au samedi soir

Maitre ARTISAN

## Ent. Lilian Théoleyre Maçonnerie



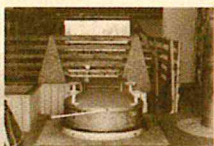
Tél./Fax : 04 77 76 30 12  
eMail : theoleyre.lilian@wanadoo.fr

Lieu-Dit "GARETON"  
42560 MARGERIE CHANTAGRET

R. MONIER

BOULANGERIE PATISSERIE  
LE BOURG  
MARGERIE CHANTAGRET  
04.77.76.31.20

OUVERTURE du Mardi au Samedi 6h30 - 14h30 et Dimanche 6h30 - 15h



## Distillerie d'Huiles Essentielles

des Monts du Forez

Thinereilles - 42560 ST JEAN-SOLEYMIÉUX - Tél. : 04 77 76 58 85

## S.A.R.L. MARCHAND



Plomberie - Zinguerie  
Chauffage - Sanitaire  
Electricité - Energies  
Renouvelables

Tél. : 04 77 58 05 10

Fax : 04 77 58 46 51

B.P. 20 rue des Roseaux - 42600 SAVIGNEUX  
e-mail : sylvain.marchand5@wanadoo.fr - site internet : www.marchand-sarl.fr



**Marcel FAURE**  
Maire

Bonjour à toutes et à tous,

L'équipe de la commission bulletin municipal a beaucoup œuvré pour vous informer au maximum de la vie de la commune. Je pense que le résultat est prometteur. A vous de juger !

Je tiens à remercier les artisans et les commerçants, nos services de proximité, qui ont financé une part importante de la conception de ce bulletin.

Vous aurez le plaisir de découvrir les faits marquants de la vie de la commune, en investissement, en fonctionnement, la vie associative, les manifestations, les évènements etc...

Mes remerciements iront à toute l'équipe municipale, pour sa disponibilité et le temps consacré à la collectivité, mais également au personnel communal, pour son sérieux, ainsi qu'aux membres des diverses associations qui animent de leur mieux le village.

Cette année 2009 se termine, emportant ses joies et ses peines, avec la crise économique dans de nombreux secteurs, il faut s'adapter, mais cela n'est pas simple.

Pas de gros chantiers prévus pour l'année 2010. Il sera mis à l'étude la continuité des travaux de sécurité dans le bourg sur la départementale 102 et la départementale 5, direction MONTBRISON.

Je suis à votre écoute et à votre disposition. N'hésitez pas à nous faire part de vos problèmes, nous ferons de notre mieux pour les solutionner, dans la mesure du possible.

Bienvenue aux nouveaux habitants, bonne adaptation aux résidents depuis peu et bonne continuité aux anciens !

Je vous invite toutes et tous à vous joindre à nous, le Vendredi 8 janvier à 19 heures lors de la cérémonie des vœux, afin de partager un moment de convivialité et de dialogue.

Bonne année, bonne santé à vous et à vos proches.

Marcel FAURE

Le Mot du Maire .....	P 3
Présentation des élus et du Personnel municipal .....	P 4
Infos .....	P 5
Evènements .....	P 6
Commémorations et Rencontres .....	P 7
Manifestations .....	P 8
Entreprises .....	P 9
Actualités .....	P 10 - 11
Zoom .....	P 12 - 13
Dossier .....	P 14 - 15
Pôle Médico Social .....	P 16
Animations du C. C. A. S. ....	P 17
Associations .....	P 18
Ecole .....	P 19
Cantine .....	P 20
Etat civil .....	P 21

### Infos Mairie

#### Jours et horaires d'ouverture :

Mardi : 16 H à 19 H.  
Jeudi : 9 H à 11 H.  
Samedi : 9 H à 11 H.

#### Permanences :

Maire : mardi de 17H à 19H et sur rendez-vous.  
Adjointes : samedi de 9H à 11H à tour de rôle  
(tableau affiché en mairie).

Tel : 04 77 76 35 23 - Fax : 04 77 76 36 25  
Courriel : mairie.margerie-chantagret@wanadoo.fr

Journal périodique d'informations municipales de la commune de Margerie-Chantagret

Dépôt légal Décembre 2009

Directeur de la publication : Marcel Faure  
Conception, impression : i.d.O - Tél. 04 77 52 96 09

Rédaction : Mairie - Associations - Ecole  
Reportage : Mairie

Imprimé sur Couché moderne brillant 150g  
Certifié PEFC (Label écologique)

# Présentation des élus et du Personnel municipal



Absente sur la photo :  
Geneviève BEAUCHAUD Conseillère



## Les Secrétaires

Sophie et Chantal toujours actives et dévouées, qui ne comptent ni leur temps ni leur implication au bon fonctionnement de la mairie. Merci à toutes les deux.

**CHAUVE Sophie** : nommée rédacteur territorial après réussite à l'examen professionnel, occupe les fonctions de secrétaire de mairie à temps complet. Souhaitant en connaître davantage en finances locales, elle s'est rendue à de nombreux stages au Centre National de la Fonction Publique Territoriale durant l'année 2009.

**GRANGY Chantal** : recrutée le 11 mai 2009 en contrat aidé par l'état pour 24 heures hebdomadaires durant un an, effectue des travaux administratifs en mairie et remplace en cas de besoin à l'école.



## Le Personnel de cantine de l'école

**JAYOL Bernadette** : adjoint technique de 2ème classe titulaire, est chargée de l'entretien des bâtiments communaux : école, salle des fêtes et mairie. Elle assure la surveillance des enfants à la cantine et à la garderie. Depuis septembre 2009, son temps de travail hebdomadaire a été augmenté de 2 heures pour s'occuper de la régie cantine. Elle est aussi régisseur de la garderie périscolaire.

**MONDON Corinne** : remplissant depuis 3 ans les fonctions d'ATSEM, a été titularisée le 1er août 2009 au grade d'adjoint technique de 2ème classe. Cet été, elle a arrosé les espaces fleuris pendant les congés d'Albert VACHERON.

**ROSA Arasi** : remplaçante de Noëlle VACHERON durant plusieurs semaines, a été recrutée le 15 juin 2009 en contrat aidé par l'état de 24 heures hebdomadaires pour un an. Elle assure la restauration scolaire, la garderie périscolaire et l'entretien des locaux scolaires. Elle a aussi contribué à l'arrosage des espaces fleuris.

Un grand merci à leur dévouement qui est sans compter une aide précieuse au bon fonctionnement de l'école, au maintien des règles d'hygiène, mais surtout à la prise en charge des enfants tant au niveau de leur socialisation, de leur éveil, qu'à leur sécurité.



## Une photo d'Albert

**VACHERON Albert** : Adjoint technique de 2ème classe titulaire à temps complet, est chargé des compteurs d'eau, châteaux d'eau et captages, de travaux en assainissement, de la voirie communale et rurale, des espaces verts et du fleurissement, de l'entretien des bâtiments communaux et de divers travaux techniques.

## Taux 2009

### Taxes locales directes

Taxe d'habitation 8,36% (8,28% en 2006).  
 Taxe foncière (bâties) 14,13% (13,99% en 2006).  
 Taxe foncière (non bâties) 35,19% (inchangée).  
 A noter aucune augmentation cette année.

### Tarifs communaux :

#### Salle des fêtes

Habitants de la commune ..... 160€  
 Résidents hors commune ..... 270€  
 Associations cantonales ..... 85€  
 Caution ..... 500€

#### Salle des associations

(Pour des apéritifs ou des réunions de famille, sans possibilité de cuisiner).

Habitants de la commune ..... 45€  
 Résidents hors commune ..... 80€

La Taxe Locale d'Équipement : A 3 % à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2010 pour toutes les catégories d'immeuble.

#### Tarifs eau potable

- Forfait pour mise en place d'un branchement comprenant la fourniture et la pose :

- d'un robinet de prise en charge,
- d'une bouche à clé,
- de 15 ml de canalisation PEHD diamètre 25 cm,
- de grillage avertisseur,

- d'un regard de compteur, *isolé*
- d'un robinet d'arrêt,
- d'un clapet anti-retour,

Soit : 628,30 € HT

- Forfait pour mise en place d'un branchement comprenant la fourniture et la pose :

- d'un robinet de prise en charge,
- d'une bouche à clé,
- de 15 ml de canalisation PEHD diamètre 32 cm,
- de grillage avertisseur,
- d'un regard de compteur,
- d'un robinet d'arrêt,
- d'un clapet anti-retour,

Soit : 659,72 € HT

. Plus-value pour la réalisation d'un branchement d'une longueur supérieure à 15 mètres linéaires soit : 1,88 € / ml

Les autres tarifs en eau potable restent inchangés.

#### Le Maire rappelle les Tarifs Assainissement

1. forfait abonnement à 60 € HT soit 63,30 € TTC,
2. le m<sup>3</sup> d'eau consommé (dans la limite de 180 m<sup>3</sup>) à 0,50 € HT soit 0,53 € TTC,
3. le m<sup>3</sup> d'eau consommé (au-delà des 180 m<sup>3</sup>) à 0,01 € HT soit 0,01 € TTC.

Les autres tarifs en eaux usées restent inchangés.

## Les permis de construire 2009

**CHAUVE Maryline** : Rossigneux  
 Rénovation maison et transformation bâtiment agricole. **Permis accordé**

**LIOTIER Maxime** : Le Bourg  
 Démolition et construction maison. **Permis accordé**

**TRONEL Alexandre** : Les Sagnes  
 Construction maison. **Permis accordé**

**MONTET J. Philippe et CHAMEROIS Raphaëlle** :  
 Le Marais Construction maison. **Permis accordé**

**PHALIPPON Stéphanie** : Le Bourg  
 Rénovation maison. **Permis accordé**

**DELORME David** : à Rossigneux  
 Garage. **Permis accordé**

**BARJON Yoan Et BRIGNON Fabienne** : Rivoire  
 Rénovation ancienne ferme. **Permis accordé**

**LAURENT Lucas** : Manissolle  
 Construction entrepôt de serres.

**Instruction en cours**

## Projets

Comme il avait été annoncé lors du précédent bulletin municipal, des travaux d'enfouissement et renforcement des réseaux eau potable, eaux usées, ainsi que des réseaux secs : électricité, téléphone, éclairage public, sont mis en place. Nous remercions l'ensemble de la population pour sa patience au regard des désagréments occasionnés lors de ces travaux.



Direction Saint Anthème

La voie des Plats, la Gardette, a été reprise en enrobés à chaud. Ces travaux ont été subventionnés par l'enveloppe cantonale du Conseil Général, concernant les voies d'intérêt non communautaires.

#### Une porte de secours à l'église

Étant donné la rénovation du presbytère, une porte de sortie de l'église, qui donnait dans le garage, a été murée. Et des travaux ont été réalisés pour l'ouverture d'une porte de secours. Cette issue existait depuis la construction de l'église mais avait été supprimée au siècle dernier.

#### La plonge de la salle des fêtes a été changée.

Une subvention pour ces travaux a été allouée par le Conseil Général.

## Projet Table d'Orientation

A l'initiative de l'A.D.T.H.F. : l'Association pour le Développement du Tourisme dans le Haut - Forez, l'implantation d'une table d'orientation est en cours d'étude sur notre commune.



## Il y a eu tout juste un an au mois de novembre « Les inondations »

Le samedi 1<sup>er</sup> novembre 2008 : une pluie forte et incessante tombe sur le Forez, et les précipitations très vite vont gonfler petits cours d'eau et ruisseaux. A Margerie, c'est vers 2 heures du matin qu'il a fallu intervenir et secourir les habitants en peine.

Un véritable scénario catastrophe, et notre village n'a pas été épargné, mais avec l'aide de nombreux bénévoles et des élus, le pire a pu être évité.



Le Bret



Des travaux en urgence ont été entrepris sur le Pont des Everts, par notre commune et celle de Soleymieux, subventionnés en partie par le Conseil Général et les services de l'Etat.

## M. le Président du Conseil Général de la Loire Bernard BONNE et Monsieur LE MENN Sous Préfet en visite dans notre village

Il y a plusieurs mois, le maire Marcel Faure lançait une invitation à Bernard Bonne, Président du Conseil Général de la Loire, à l'occasion de son passage sur une commune du canton. Ce vendredi 23 octobre le président Bernard Bonne a répondu favorablement à cette invite. Il était donc attendu, avec le sous-préfet de Montbrison à 16h30, pour une visite de la commune qui débutait par l'école communale récemment construite. Ils étaient accueillis par le maire, son conseil municipal et les enseignantes. Le maire conduisait ensuite les visiteurs à l'ancienne cure réhabilitée en logements, sur la place de l'église, à la Boulangerie/multi services lauréate d'un CA d'or en 2008, à l'entreprise Gonon et pour terminer à la mairie.

C'était la première visite de Bernard Bonne à Margerie-Chantagret au cours de laquelle il soulignait l'impossibilité de se rendre dans chaque commune de la Loire « Ce serait de l'abattage » dit-il, préférant prendre son temps : « C'est intéressant de rencontrer les élus, de communiquer et de dialoguer ». De fait,

le président s'est entretenu avec les enseignantes, la boulangère Nathalie Monier et surtout avec Laurent Brunel, l'un des patrons de l'entreprise Gonon spécialiste des meubles du Forez. Le président Bernard Bonne était particulièrement intéressé par le mobilier d'extérieur : « Vous défendez votre entreprise, il faut rester ici, c'est du solide. » Ce à quoi a répondu le chef d'entreprise : « C'est ce que nous voulons mais nous devons faire évoluer nos locaux. Il nous faudrait être propriétaire



Visite de l'école de Margerie : Les enseignantes de G à D : M<sup>me</sup> Mayeux (Directrice), M<sup>me</sup> Chevalyre, M<sup>me</sup> Molon



A la boulangerie Monier, chaleureusement accueillis

du terrain pour pouvoir construire un nouveau bâtiment plus productif. » Le sous-préfet soulignait l'avantage pour une entreprise de se situer sur la commune même plutôt que sur une zone industrielle. Le maire poursuivait : « C'est la volonté de la commune, on est à votre écoute. »

Pour finir le maire présentait la salle des fêtes et la mairie avant de proposer une dégustation des produits du terroir : charcuterie, fromages, vin, le tout fort apprécié.



Suite du parcours à l'entreprise Gonon où Monsieur Laurent Brunel a su relater tout le savoir faire de l'entreprise.

# Commémorations

**8 mai 1945 - 8 mai 2009**

Ce samedi 8 mai, la population a été invitée à participer à la cérémonie de la commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945. Ce jour de victoire devient un jour férié et une fête nationale.



A onze heures, tous étaient rassemblés devant le monument aux morts. Les enfants étaient à l'honneur et leur institutrice Madame Molon, n'a pas compté son temps pour les accompagner, et c'est au travers de chants émouvants que nous avons pu vivre ce moment intensément.

**Le 11 novembre au service de la mémoire**

C'est autour d'un grand nombre d'enfants que Monsieur le Maire, en la présence des membres du Conseil Municipal, de Monsieur Rendla et des Anciens combattants, a su relater avec émotion les événements passés, en remerciant chaleureusement toutes les personnes présentes et particulièrement les familles et les enfants pour avoir su donner un peu de leur temps en souvenir des événements passés.

Le verre de l'Amitié a été offert par la municipalité. C'est toujours un moment de convivialité et d'échanges entre tous.



# Rencontres



Le mardi 7 juillet Monsieur **Alain BERTHEAS** chef d'entreprise forézien, élu **Président de la Communauté d'Agglomération Loire Forez** le mardi 8 avril 2008, a répondu positivement à l'invitation des élus de la commune. Cette rencontre nous a permis de connaître les enjeux et les grandes orientations qui vont dessiner l'avenir de la communauté d'agglomération. Devant le transfert de compétences du réseau voirie, les élus n'ont pas hésité à manifester leurs mécontentements, et à faire valoir que l'avenir de nos petites communes, au niveau décisionnel et notamment les compétences communales risquent d'être fortement diminuées.

En France il existe 2000 communautés, La Communauté Loire Forez est la 3<sup>ème</sup> de France de par le nombre d'habitants. Il est à noter une forte ruralité. En effet, sur 45 communes de la Communauté, 30 sont des communes rurales. La mise en place d'un Plan de mandat 2008-2014, document référent pour les élus de l'agglomération, doit permettre aux habitants de comprendre la politique menée par Loire Forez dans des domaines aussi variés que sont les déplacements, le développement économique, la préservation de l'environnement, l'enfance et la jeunesse, l'habitat, le tourisme...

Disponible auprès de l'agglomération, il est téléchargeable sur le site Internet de Loire Forez : [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr).

# Manifestations

## Raid de l'espoir

Depuis 1992, Roger PHILIBERT, paraplégique et président de l'association Verticale, se mobilise pour la recherche sur les traitements des lésions de la moelle épinière. Pour récolter des fonds, il se lance chaque année sur les routes de France le temps d'un "raid humanitaire" en hand-bike. Cette année : du 6 au 11 juin, il a pu parcourir les routes du Forez.

### « Aller à la rencontre des autres »

Roger a pu parcourir quelques 350 Kms durant les cinq jours qu'ont duré son raid, à raison d'une soixantaine de kilomètres par jour. Pour ce challenge il s'entraîne toute l'année. Tout au long du parcours, il s'arrête dans les communes traversées, rencontre habitants, élus, jeunes et associatifs. « Il est plus facile pour une personne handicapée d'aller à la rencontre des autres que le contraire. » : poursuit Roger.

C'est à Margerie, que notre jeune Nolwen Surieux, âgée de 12 ans, a été sensibilisée à cette cause et n'a pas hésité à casser sa tirelire pour participer à cet élan de générosité. Elle a également trouvé la motivation et le courage d'accompagner l'équipage, avec son vélo, jusqu'à St Jean Soleymieux.

Merci à Nolwenn pour son implication à la cause du Handicap, qui a su toucher le Professeur Privat, en lui promettant de lui envoyer une lettre.

La chaîne humanitaire a pu continuer, car en effet ce courrier lui est bien parvenu, et a contribué à renforcer son engagement qui comme nous pouvons l'espérer ne va pas s'arrêter là pour cette jeune fille au grand cœur !!

### Pourquoi Roger PHILIBERT se dit toujours enthousiaste !! ,

... lui qui mène depuis dix-sept ans une véritable croisade pour trouver des fonds afin de financer les recherches du Professeur Privat sur la recherche de traitements réparatoires des lésions de la moelle épinière. « Chaque année 1800 personnes sont condamnées au fauteuil dont 58 % ont moins de 25 ans. Verticale se bat contre cette fatalité. Remettre une personne debout n'est pas un fol espoir, nous touchons presque au but » explique t'il. « Nous avons réussi à acheter le matériel, le fameux IRM qui coûtait la modique somme de 625 000 euros. Maintenant, il faut des locaux, financer un poste d'ingénieur et installer la plateforme technique, sans parler des multiples autorisations administratives ! ». Pour booster les recherches, un bioanalyses est indispensable. « Il permet d'analyser de petites quantités d'ADN et de d'identifier les anomalies de fonctionnement des tissus nerveux. Le diagnostic est plus précis. Les personnes touchées récemment au niveau de la moelle épinière pourraient à terme remarquer » constate le docteur Privat.

Après l'accident, une cicatrice se forme chez les tétraplégiques et paraplégiques au niveau de la moelle épinière et empêche la repousse des nerfs. En 2003, le docteur Privat a réussi à faire remarquer une souris transgénique. D'après celui-ci, la technique devrait être applicable d'ici trois ans à l'homme.

[www.assoverticale.iframe.com](http://www.assoverticale.iframe.com)

Association Verticale

B.P 70 - 19 Rue Bouteiller

69520 Grigny



Nolwen  
aux côtés de  
Roger PHILIBERT

## Polyphonies Corses

Le spectacle aura lieu le :

**Vendredi 26 mars 2010  
à la collégiale  
de ST BONNET LE CHATEAU,**

Durée 90 minutes.

Les places seront en vente  
au mois de février.

Dès cette date vous pouvez contacter  
M<sup>e</sup> Dumas Catherine, Adjointe.  
Membre de la Commission ADTHF  
Association pour le Développement du  
Tourisme dans le Haut - Forez

Le tarif spécial sera de 15 euros  
au lieu de 25.



Synopsis :

*Barbara Furtuna est un ensemble vocal masculin entièrement dévoué au chant polyphonique corse. Les chanteurs qui composent le groupe occupent la scène insulaire depuis plus de vingt ans.*

*Tout au long du récital, le groupe nous apporte un témoignage, celui d'hommes pour qui l'humain est au centre d'une aventure musicale où les voix fusionnent et se livrent sans retenue.*

## Coeur du Forez

Le mois de mai, de nombreuses cycloportives se déroulent un peu partout en France et pour sa 4<sup>ème</sup> édition, la manifestation « Les Cœurs du Forez » en partant du village de St-Romain-le-Puy, le premier tiers de la course, a pu se diriger dans les balcons du forez, les bosses se succèdent !!! Direction la côte de Bazourges longue de 4 kms, et ensuite l'arrivée par notre village de Margerie-Chantagret. Les autochtones et les gens de passages ont pu voir défiler les ténors des pelotons tout au long de la matinée.

L'itinéraire a pu emmener les participants à la découverte des Monts du Forez, tout en traversant quelques-uns des villages préservés de ce territoire labellisé Pays d'Art et d'Histoire. Cette première partie « en balcon » a permis de faire apprécier les paysages typiques des coteaux foréziens surplombant la plaine du Forez. Entre Rhône-Alpes et Auvergne, à mi-chemin entre Lyon et Clermont-Ferrand, la découverte du Forez, frontière orientale du Massif Central. Plaine, coteaux et montagne vallonnée se succèdent et font la richesse des paysages foréziens.

Merci à BIBI : Patricia COSTECHAREYRE et J.F : Jean-François MONDON, qui ont su jouer, pour une matinée aux apprentis policiers, en faisant la circulation.

Les bénévoles seront les bienvenus pour la prochaine édition !





## CalorSol



**CalorSol**

### Présentation de l'entreprise

L'entreprise Calorsol a été créée par Mathieu FATISSON en 2006. Dès la conception de son entreprise artisanale, il a décidé par conviction de s'orienter vers les énergies propres et nouvelles, plus communément appelées énergies renouvelables. L'actualité nous montre qu'il a fait le bon choix. En effet la situation climatique nous indique que nous devons modifier nos comportements en matière de respect de l'environnement. Le 15 septembre 2008, la société emménage à Margerie-Chantagret, route de Montbrison et en octobre l'entreprise artisanale se transforme en SARL au capital de 42 000 € et se renforce d'un bureau d'étude Eau et Assainissement dirigé par Roland COUPRIE, ingénieur en gestion de projet hydro-technologique, dont une des spécialisations est l'assainissement collectif et semi-collectif par filtres plantés de roseaux.

L'activité « Energies Renouvelables » se spécialise rapidement dans l'étude et l'installation de chaudières à bois (granulés, bûches, plaquettes), de poêles à bois ou à granulés et de systèmes solaires thermiques (eau chaude sanitaire, complément de chauffage, réchauffement de piscine) et photo voltaïque pour la production d'électricité.

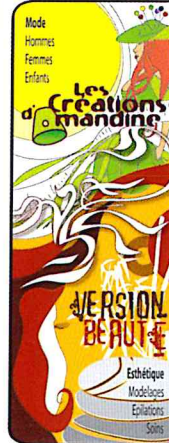
Calorsol emploie actuellement six personnes investies dans la démarche environnementale de l'entreprise. Dans le but d'une démarche de qualité, Calorsol a été labélisée « Qualibat » « Quali'sol », « Quali'bois », « Quali'PV », et le 10 novembre dernier elle a obtenu le label « Eco Artisan » initié par la Capab et le Ministère de l'Ecologie dans le cadre du Grenelle de l'Environnement.

Contact : calorsol@orange.fr ou 04 77 76 36 71

## L'ancienne école :

Après l'installation du Bureau d'Etudes RBS  
REALISATIONS BATIMENTS STRUCTURES  
Dans une classe de l'ancienne école rénovée à cet effet ;

Une nouvelle création d'entreprise  
va voir le jour dans la 2<sup>ème</sup> classe de cours.



Les Créations d'Amandine et Version Beauté auront le plaisir de vous accueillir très prochainement dans leur boutique située dans les locaux de l'ancienne école.

Laurène prendra soin du **bien-être de votre corps** (épilations, modelages, soins visage et corps, manucures, maquillages, ...), et vous proposera des **produits de beauté** ainsi que des **conseils adaptés**;

Amandine mettra à votre disposition **une gamme de vêtements** mais également sa **passion pour la couture** (retouches, créations, ...).

**Hommes, femmes et enfants  
soyez les bienvenus !**



### Mesdemoiselles DIZIO et SUCHET

Après une demande de rendez vous en mairie, elles ont su surprendre agréablement les membres du conseil municipal en soumettant leur projet de s'implanter sur notre commune pour la création de leur entreprise de stylisme et d'esthétique.

C'est alors un nouveau défi qu'il a fallu relever : celui de remettre en état cette classe, en un temps très court, afin de répondre à leur demande le plus rapidement possible et favoriser leur installation au sein de notre commune.

## Pourquoi choisir un courtier

Pour obtenir un bon taux, il convient de mettre les banques en concurrence, y compris la vôtre ! Il faut donc démarcher les divers établissements bancaires, comparer les offres et négocier.

Le courtier est un professionnel en opération d'emprunt immobilier, il compare en temps réel, toutes les offres de banques en tenant compte de votre profil, et des avantages liés à votre besoin et votre situation, car il est constamment informé de l'évolution du marché, ce qui est quasiment impossible à faire pour un particulier. Le courtier est un véritable gain de temps, gain d'argent et la sécurité de mener à bien vos projets. « Nous ne faisons pas que baisser le taux du prêt, nous négocions aussi l'absence de pénalité en cas de remboursement anticipé et, souvent, nous proposons une assurance plus avantageuse que celle de la banque ». Mais comment les courtiers parviennent-ils à proposer des taux si compétitifs ?

Plus le volume de crédits généré par les apporteurs d'affaires est important, plus ils parviennent à négocier de bonnes conditions auprès des banques.

« Comme courtier, nous disposons d'une marge de manœuvre plus conséquente qu'un particulier isolé ». « Le flux des crédits drainé par ces intermédiaires a tellement augmenté, ces dernières années, qu'il est aujourd'hui devenu presque impossible pour un établissement financier de les ignorer ». Les banques sont prêtes à consentir un effort sur le taux dès

qu'il s'agit de capter un nouveau client qui sera fidèle au moins pendant la durée du crédit.

Les meilleures chances de succès : Nous nous chargeons de monter votre dossier et de le présenter à l'appui d'un argumentaire solide, à l'efficacité prouvée. Sur-mesure : Parce que grâce à notre expérience et à notre professionnalisme, nous étudions toutes les solutions possibles pour ne retenir que la plus judicieuse. Nous vous conseillons le meilleur financement en fonction des caractéristiques de votre dossier.

Négociation : Nous obtenons les meilleures conditions (*taux, assurances, frais de dossier, pénalités en cas de remboursement anticipé,...*) et transmettons votre dossier auprès de nos banques partenaires afin d'obtenir la meilleure offre du marché.

Rapidité : Réponse sous 48 heures après dépôt de votre dossier. Flexibilité : Possibilité de déplacement à votre domicile. Gratuité : L'étude de votre projet est gratuite.

Domaines de prestations :

Prêt Immobilier, Prêt Travaux, Rachat de Prêts, Investissement Locatif, Défisicalisation. En nous confiant votre dossier, vous réalisez un véritable gain d'argent, Gain de temps et bénéficiez d'un maximum de chances de mener à bien votre projet.

Meilleurs Vœux à tous pour cette Nouvelle Année 2010

Pascal CUISSON - Port. : 06 47 37 86 95 - Email : p.cuison@orange.fr

## Balade au fil de l'eau Visite des captages

Le samedi 12 septembre, le Conseil Municipal conduit par le maire, Marcel Faure, avait invité la population à visiter les installations de desserte d'eau potable, depuis les châteaux d'eau jusqu'aux différents captages. Une belle initiative qui a réuni une vingtaine d'habitants devant le château d'eau de Rossigneux. Le maire a expliqué qu'à partir du 1er janvier 1995, la commune de Margerie a pris son indépendance de syndicat de la Vidrezonne. Depuis la gestion de l'eau potable est une affaire communale. La visite s'est prolongée une bonne partie de la journée, et une petite halte a été très appréciée autour d'un pique-nique à partager tous ensemble.



## Le Château d'eau à Rossigneux

Le 1<sup>er</sup> week-end de Juillet, une dizaine d'élus, en présence de l'employé municipal, ont procédé à d'importants travaux sur ce bien communal.

En effet, dès le vendredi matin, le réservoir était totalement vidé, l'après-midi, ce sont les marteaux piqueurs qui étaient en action pour enlever le vieux crépis.

Samedi matin, 1<sup>ère</sup> couche d'enduit SIKATOP 209 RÉSERVOIR (*Mortier Flexible d'Imperméabilisation à base de liant hydraulique et de résine de synthèse*).

Le produit est strictement conforme pour les eaux destinées à la consommation humaine.

L'après-midi, une 2<sup>ème</sup> couche était effectuée. Après 3 jours de séchage, le réservoir avait repris son fonctionnement.

Nous remercions chaleureusement tous ces bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps à l'entretien et l'animation de notre commune.



Pierrot ne pose pas, promis !!  
Il est plutôt surpris par l'objectif !!



Merci à Monsieur MURE pour son bénévolat  
et à Daniel BREUIL pour son savoir-faire

## LA SALLE DE L'ANCIENNE GARDERIE ENTIEREMENT RENOVEE

Pendant les mois de juillet et d'août, une équipe de bénévoles, chasseurs de Margerie, Lavieu, Vallensanges, avec leurs présidents en tête, aidés de quelques élus, ont entièrement remis cette salle flambant neuve.

Le plafond a été recouvert de plaques de polystyrène acoustique, recouvertes d'une peinture.

La carpeite a été remplacée par du carrelage, plus facile d'entretien.

Une ventilation mécanique a été installée.

Nous rappelons que cette salle est ouverte à toutes les associations de la commune.

Nous comptons sur votre bienveillance pour la maintenir en état le plus longtemps possible.





Route de St Anthème  
L'ambiance est bonne !! A la votre Hic...  
On trinque à l'eau, sobriété oblige !

## Repas de quartiers « La fête entre voisins »

Depuis plusieurs années, des habitants organisent des repas de quartier. Quelques habitants "moteur" décident d'un lieu et informent leurs voisins et voisines du quartier. Le jour J, chacun apporte un plat à partager, une bouteille, etc. Les plus organisés auront pensé à apporter des tables (*planches, tréteaux*), chacun essaie de prendre chaises pliantes ou tabourets. Et puis tout le monde discute et rencontre des gens.

*Cette initiative n'est "formatée" par aucune règle précise si n'est celles de la convivialité et du respect des autres. Nous rappelons que cette salle est ouverte à toutes les associations de la commune. Nous comptons sur votre bienveillance pour la maintenir en état le plus longtemps possible.*

## MARGERIE-CHANTAGRET

### Première fête à La Goutte



Les habitants de La Goutte.

**C'**EST SUR L'INITIATIVE de Roger Lagniet que les habitants du hameau de La Goutte, en résidence principale ou secondaire, se sont réunis le samedi 14 juin pour faire la fête, la première.

De Nini Basset, 83 ans, la plus âgée de la quarantaine de personnes présentes, à Palmyre, un mois, le plus jeune des enfants, tous ont goûté au plaisir de la convivialité dans ces retrouvailles

qui vont forcément renforcer les liens d'amitié qui règnent déjà dans ce village.

Par cette température torride, le menu du repas, préparé par tous, était composé de salades. L'après-midi a été très animé comme il se doit. Cette première fête qui s'est déroulée dans la bonne humeur fut une réussite, elle sera certainement suivie d'autres.

### LE REPAS DES VOISINS à La Goutte

Il y a de cela 6 ans, à l'instigation de Roger Lagniet, le premier repas entre voisins, à La Goutte, eut lieu le samedi 14 juin 2003, ce fut une grande réussite.

Chacun apportant un petit quelque chose de chez lui...

L'après-midi un concours de boules est organisé, avec pour récompense une coupe pour les champions. Nous sommes très sérieux à LA GOUTTE !

Depuis, nous nous retrouvons ainsi tous les ans le dernier week-end d'Août, les enfants grandissent, de nouveaux voisins arrivent et l'ambiance est toujours au rendez vous. Seul bémol, la coupe n'arrive pas à changer de vainqueurs.

De la Goutte se dégage une très bonne ambiance.

Pour la fête d'Halloween ? les enfants et certains parents défilent dans la rue et réclament des bonbons, sous la menace d'un mauvais sort pour ceux qui ne joueraient pas le jeu : on en tremble encore !

Pour les fêtes de fin d'année nos maisons on toujours un bouquet de gui.

Nos charmantes têtes blondes passent de porte en porte pour nous offrir ce porte-bonheur.

**Il fait vraiment bon vivre dans ce hameau.**

### Le quartier du Gareton...

... n'a pas dérogé à l'organisation de cette rencontre amicale.

En effet, à l'initiative des organisateurs, qui sont Nicolas Reymond, Christian Beaune, et José Baroso qui a su gentiment ouvrir les portes de son garage pour accueillir, la fête était réussie. Le beau temps n'était pas au rendez-vous mais tous à l'abri, sous le chapiteau prêté par le Comité Sports et Loisirs, autour d'un méchoui, l'amitié partagée était le maître-mot de cette rencontre,

*Le quartier était presque au complet, et tous ont pu dire :  
« à renouveler l'année prochaine »*

## Graine de Champion

Il roule, il roule...notre champion !

A 10 ans, Romain Lachat (*fils de Jocelyne et Pascal*) se fait déjà remarquer comme précurseur sur la commune du cyclisme, notamment du cyclisme de compétition. C'est en 2001 qu'il intègre les rangs du célèbre club de Savigneux « Le Vélo Vert Savignolais » et sous la houlette de François Thiery entre à l'école de vélo du club (*benjamin 2<sup>ème</sup> année*) pour y pratiquer, de manière assidue, le V. T. T. Il s'initie également au vélo sur route et cumule alors les victoires aussi bien sur goudron, V. T. T. que dans sa nouvelle passion : le Cyclo Cross.

Au fil des catégories, Romain a la chance de participer, sur ses terres, à la finale interrégionale cadet sur route, avec des parcours qu'il connaît par cœur. Dans cette belle course organisée dans le village, il se classe honorablement devant des supporters enthousiastes.

Il accède au titre de champion Rhône-Alpes, à Voiron, en décembre 2006 dans la catégorie cadet en Cyclo Cross.

Mais l'automne revenant, l'appel du Cyclo Cross, de ses délicieuses sensations, de ses parcours exigeants correspondant au physique exceptionnel de Romain l'entraînent vers de nouvelles victoires en 2007 et en 2008 avec en prime d'excellentes prestations dans les épreuves nationales, lui permettant ainsi de participer chaque année aux championnats de France de la discipline.



Il est sélectionné en championnat par équipe à Métabief (*Doubs*) en juillet 2007 et pour le trophée de France vététiste par équipe Rhône-Alpes aux Ménuires en août 2007,

Depuis Romain alterne, dans la catégorie junior, les courses V. T. T., Cross country et s'essaie en V. T. T. descente où il partage les sensations de vrais spécialistes et affiche de belles dispositions. C'est à Pontchâteau, le 10 janvier 2009, qu'il se classe 27<sup>ème</sup> et s'affirme comme un des leaders de la discipline au niveau régional, malgré un circuit très « roulant », alors que Romain affectionne les parcours physiques et boueux.

Notre jeune champion prépare sérieusement la saison 2010 au sein de l'équipe junior de son club, avec en perspectives des courses V. T. T. marathon. Comptons sur lui pour relever le challenge ! Souhaitons lui courage et réussite ainsi qu'à son petit frère Remi, qui lui aussi s'engage dans le cyclisme, où il tentera de suivre le chemin tracé par l'ainé.



## Communauté d'Agglomération LOIRE-FOREZ



Dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, le lancement de 7tonsite.fr a également représenté un temps fort de l'automne 2009. Ce nouveau site web est dédié aux jeunes de 14 à 22 ans du territoire de Loire Forez. Ressource indispensable, il propose des « bons plans », un agenda des sorties sur le territoire mais aussi des offres d'emploi, des actualités et toutes les adresses utiles en Loire Forez.

### SPANC

#### Service Public d'Assainissement Non Collectif :

Le SPANC a pour missions le diagnostic du fonctionnement des installations existantes ou à créer, du bon vieillissement des ouvrages et le contrôle de leur entretien. L'exécution de ces missions prendra la forme de visites techniques.

##### Mode d'emploi

Les systèmes d'assainissement non collectifs impliquent pour le particulier des obligations de bon fonctionnement et d'entretien. Les communes ou l'intercommunalité ont l'obligation de créer un Service Public d'Assainissement Non Collectif afin de contrôler la conformité de l'ouvrage, son bon fonctionnement et son entretien. Il se décline en deux types : le contrôle de l'existant, le contrôle du neuf.

##### Accompagner les propriétaires

Quelque soit le type de contrôle, la mission du service est prioritairement d'accompagner les propriétaires dans leur démarche. Le service assurera l'information auprès des usagers et conseillera le meilleur type de traitement à mettre en œuvre en fonction des caractéristiques des terrains.

##### Pour le neuf

Le SPANC contrôle en amont la conception technique des installations neuves construites par les usagers. Un technicien spécialisé vérifie à cette occasion l'implantation des installations et contrôle que les équipements prévus sont conformes à la réglementation en vigueur.

##### Pour l'existant

Il établit un véritable diagnostic de l'installation et vérifie principalement son bon fonctionnement. Ce diagnostic devrait permettre par la suite d'envisager des opérations de réhabilitation. Le diagnostic est réalisé par prestataire spécialisé. Pour le neuf comme pour l'existant, et après une période de 4 ans, le SPANC effectuera un contrôle

régulier du bon fonctionnement du système, et une vérification de l'entretien (état des ouvrages, écoulement des effluents, vidange, contrôle de la qualité des rejets...).

Toutes ces mesures permettent de s'assurer que le particulier dispose d'une installation d'assainissement non collectif en bon état de fonctionnement, sans risque de pollution pour le milieu naturel et la salubrité publique. Il s'agit de valoriser les actions de contrôle et de vérification, qui permettent une épuration efficace. C'est un engagement fort dans un souci de protection de la nature et de gestion du cycle de l'eau. Le SPANC est un service de proximité et de conseil. Pour assurer l'équilibre budgétaire de ce service, une redevance forfaitaire fixée et révisée chaque année par le conseil communautaire sera perçue auprès des usagers.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy est né de la réflexion de nombreux élus face à l'obligation prévue dans la Loi sur l'Eau de 1992 de répondre à l'obligation de contrôle des unités d'assainissement non collectif (individuel ou autonome) tout en mutualisant les moyens en s'appuyant sur une structure existante.

Le SPANC couvre un périmètre de 53 communes sur les communautés de communes de Feurs en Forez, des Montagnes du Haut Forez, du Pays d'Astrée, du Pays d'Urfé et de la commune de Les Salles.

L'ensemble du territoire comprend environ 5 000 unités d'assainissement non collectif qui permettent la mise en place de deux postes de techniciens, assurant ainsi une continuité du service public.



## Environnement

**STOP PUB**

Stop Pub = 15 kg de déchets en moins par personne et par an

**NON** à la publicité et aux journaux d'annonces

**OUI** à l'info des collectivités

N° Vert 0 800 881 024

www.loireforez.fr

LOIRE Agglomération FOREZ

ADERE

Renseignements :

Service collecte et traitement des ordures ménagères

N° vert : 0 800 881 024

Mail : orduresmenages@loireforez.fr

Au mois de mai 2009 a été inaugurée la déchèterie mobile. Ce nouveau service de proximité, réservé aux particuliers, couvre les communes éloignées des 3 déchèteries fixes du territoire. Il permet de déposer les déchets ménagers spéciaux (toxiques...), le carton, la ferraille, le tout venant (encombrants...), les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) et le bois.

Le prochain calendrier de passage sera édité en mars 2010. Renseignez-vous auprès du service collecte et traitement des ordures ménagères. N° vert : 0 800 881 024.

Mail : orduresmenages@loireforez.fr, ou renseignez-vous en mairie.

1 « Stop pub » = 15 kg de déchets en moins par habitant et par an

Il faut le savoir : chaque année, un Français jette en moyenne 390 kg de déchets dans les bacs ordures ménagères et contenants de collecte sélective, auxquels s'ajoutent 200 kg de déchets apportés en déchèterie. Or, produire moins de déchets, c'est ainsi :

- réduire la consommation de ressources non renouvelables,
- limiter les rejets de gaz à effet de serre,
- avoir moins recours à l'incinération ou à l'enfouissement et ainsi maîtriser les coûts liés à la gestion des déchets (collecte, incinération, stockage).

Afin de promouvoir les gestes simples à adopter pour réduire ses déchets, des autocollants « Stop pub » ont été réalisés par la Communauté d'Agglomération Loire Forez. En effet, 1 « Stop pub » collé sur une boîte aux lettres, c'est 15kg de déchets en moins par personne et par an.

**Vous pouvez retirer votre autocollant « Stop pub » dès maintenant en mairie ou auprès de Loire Forez.**



Lancement de la déchèterie mobile

## Un mal de chien...

Quand un toutou lève la patte ou place son arrière-train en position... faut-il distribuer des PV ou éduquer ? C'est un peu le dilemme lorsqu'on tombe nez à nez avec ces crottes de chiens qui jonchent régulièrement les trottoirs de notre village. On devrait pourtant s'en réjouir vu que ça porte bonheur d'y mettre le pied !

Pour nettoyer ce que votre chien a laissé derrière il faut : chien ».

Quand un toutou lève la patte ou place son arrière-train en position... faut-il distribuer des PV ou éduquer ? C'est un peu le dilemme lorsqu'on tombe nez à nez avec ces crottes de chiens qui jonchent régulièrement les trottoirs de notre village. On devrait pourtant s'en réjouir vu que ça porte bonheur d'y mettre le pied !

Pour nettoyer ce que votre chien a laissé derrière il faut :

- 10 jours de pluie
- 35 passages de poussettes
- 17 passants distraits
- 4 enfants jouant au ballon

**Alors : Crotte de chien, l'analyse du problème !**

- Trottoirs = "crottoirs" !
- Les plaintes d'habitants : responsabilité de la municipalité engagée !
- Risque sanitaire : hygiène et crotte de chien font mauvais ménage !
- Risques de chutes et glissades !
- Crottes de chien : soucis pour les parents, commerçants, passants, touristes, ...

**Pourquoi les maîtres ne ramassent-ils pas leurs crottes de chien ?**

- Un geste pas encore automatique.
- Des campagnes publiques d'incitation au ramassage de crotte de chien trop courtes.
- Des systèmes pour les particuliers inefficaces car désagréables d'utilisation (sacs en plastique,).
- Des taxes mal perçues en ces temps de difficultés économiques.

- Des espaces réservés aux crottes de chien représentant des foyers d'infections permanentes et par là-même un danger sanitaire certain pour le public
- Verbalisation : souvent difficile à mettre en œuvre (moyens humains), chère, et mal vécue par la population.

**Alors ! la solution .....?**

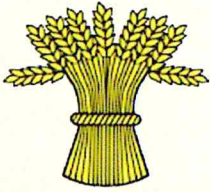
Elle est si simple : A chaque propriétaire de se responsabiliser. « Eduquer les maîtres pour qu'à leur tour ils éduquent leur chien ». Nous encourageons le ramassage de la crotte de chien dans notre village « par le propriétaire, pour le bien-être de tous. MERCI de ce geste pour préserver notre village propre et agréable.





## Du Grain au Pain :

Base de la nourriture traditionnelle, le blé et le pain sont chargés de valeurs symboliques, associées au cycle même de la vie. Si chacun autrefois savait faire le pain, il fallait tout de même transformer le grain en farine, et passer par le 1<sup>er</sup> industriel de tout les temps, le meunier, maître du vent et des courants.



Le blé est l'espèce avec laquelle l'homme a commencé à manipuler la nature et gérer le milieu. Auparavant, dans la lointaine préhistoire, il se contentait de prélever ce qui était disponible et se comportait comme tout animal prédateur, avec la mise en culture du blé et la sélection des variétés les mieux exploitables, il a commencé à gérer la production de l'environnement. Ce fut la "Révolution Néolithique". Époque préhistorique marquée par de profondes mutations techniques et sociales, liées à l'adoption par les groupes humains d'une économie de production fondée sur l'agriculture et l'élevage, et impliquant le plus souvent une sédentarisation.

L'homme a ensuite appris à extraire du blé le produit qui lui convenait - la farine - et à le transformer, en particulier en pain. Pour la levée du pain, la fermentation a été utilisée par ensemencement d'un organisme très subtil, la levure (parfois associée à des bactéries quand on a recours au levain). Autrement dit, par ce procédé, a été inventée dans des temps immémoriaux une méthode qu'on appelle maintenant biotechnologie. Elle est une des plus utilisées, très développée en laboratoire à l'échelle moléculaire du génie génétique et dans les industries de pointe en cette fin de millénaire avec des enjeux et des perspectives considérables.

## Poème :

C'est la fête du blé, c'est la fête du pain  
Aux chers lieux d'autrefois revus après ces choses !  
Tout bruit, la nature et l'homme, dans un bain  
De lumière si blanc que les ombres sont roses.  
L'or des pailles s'effondre au vol siffleur des faux  
Dont l'éclair plonge et va luire, et se réverbère.  
La plaine, tout au loin couverte de travaux,  
Change de face à chaque instant, gaie et sévère.  
Tout halète, tout n'est qu'effort et mouvement  
Sous le soleil, tranquille auteur des moissons mûres,  
Et qui travaille encore, imperturbablement,  
À gonfler, à sucrer - là-bas ! - les grappes sûres.  
Travaille, vieux soleil, pour le pain et le vin,

Nourris l'homme du lait de la terre, et lui donne  
L'honnête verre où rit un peu d'oubli divin...  
Moissonneurs, - vendangeurs là-bas ! - votre heure  
est bonne !  
Car sur la fleur des pains et sur la fleur des vins,  
Fruit de la force humaine en tous lieux répartie,  
Dieu moissonne, et vendange, et dispose à ses fins  
La Chair et le Sang pour le calice et l'hostie !  
Sagesse



Paul Verlaine

## Le Four à Pain Traditionnel :

Ouvrage en maçonnerie, généralement voûté, ouvert par devant, pour faire cuire le pain, la pâtisserie...

**Four banal** : au Moyen-Âge, c'est le four d'un seigneur où les vassaux devaient faire cuire leur pain moyennant une redevance. Dans les campagnes, un petit four artisanal en forme de dôme servait à cuire le pain. Anciennement chaque ferme possédait son four à pain.

À l'époque féodale, selon les régions, le four à pain était parfois un privilège de seigneur dont il tirait profit en prélevant une taxe sur chaque cuisson (appelée banalité).

Avec la multiplication des boulangeries dans les communes, ainsi que les facilités de transport, les fours de campagne vont peu à peu tomber dans l'oubli.

Durant la Seconde Guerre mondiale, à cause des restrictions alimentaires, certains fours ont été restaurés pour servir de nouveau.

## Le Four à Pain Traditionnel :



LE FOUR A PAIN dans sa maison

À cette même époque, certains boulangers bretons, pour court-circuiter les règlements du régime de Pétain, échangeaient directement, sans tickets de rationnement, le blé ou la farine contre du pain. La farine était livrée lors de la moisson et le pain distribué les mois suivants. Pour en tenir le compte, le boulanger confectionnait une baguette de noisetier (bois qui servait par ailleurs à la cuisson) sur laquelle était symbolisée la quantité de pain à livrer; puis elle était, tel le symbole grec, fendue en deux sur toute sa longueur : l'un des exemplaires restait à la boulangerie alors que l'autre passait aux mains de l'agriculteur. À chaque "achat" de pain, une marque était gravée sur les deux demi-baguettes, jusqu'à épuisement de la quantité prévue.

### La sole :

La sole du four est la surface sur laquelle sont placés d'abord le bois de chauffage et ensuite les futurs pains.

Elle est réalisée avec un matériau réfractaire à base de silice, sous forme de fibres (par exemple deux couches de briques ou de carreaux ayant subi une cuisson très poussée, jointés à l'aide d'un mortier de terre, à savoir de la glaise mélangée à de l'eau).

La sole du four a la forme d'une poire ou d'un œuf (ovale).

Les coins sont toujours arrondis.

## Étapes de l'usage du four à pain traditionnel :

### Sélection du combustible

Il faut choisir un combustible calorifère : saule et peuplier le sont peu. Le noisetier est plus intéressant : c'est un bois peu utilisé par ailleurs et qui brûle rapidement en créant des flammes vives.

Le pin, le sapin, les bois traités ou peints ne conviennent pas car ils ont des odeurs trop fortes ou représentent des risques pour la santé.

### Chauffage

Attention ! Si le four est resté longtemps en inactivité, la chauffe doit être très progressive et au moins deux chauffées sans enfournement sont nécessaires pour éliminer l'humidité. On le chauffe en y faisant brûler du bois, notamment des fagots. Voici quelques indicateurs que la température de cuisson (environ 300 degrés) est atteinte :

- les pierres de la voûte sont devenues blanches en surface;
- des étincelles se produisent lors du passage des dents d'une fourche sur la pierre;
- si un épi de blé laissé une minute ou deux au milieu du four, porte ouverte, noircit, c'est que la température est trop haute.

### Décendrage

Quand il est assez chaud, on retire les cendres à l'aide d'un instrument à décendrer, puis on retire les tisons. La plupart des fours comportent un cendrier, simple trou dans le mur en bas à droite ou à gauche de la gueule du four. Les braises retirées du four sont mises dans le cendrier où elles achèvent de se consumer pour donner une cendre très fine, presque impalpable. C'est cette cendre qui était utilisée pour laver les draps: ceux-ci étaient mis dans le cuveau, en pierre ou en bois, souvent installé dans la chambre à four avec la cendre, une couche de draps, une couche de cendre jusqu'à remplir le cuveau et l'on tassait. Il ne restait plus qu'à verser de l'eau bouillante pendant plusieurs heures, l'eau traversait les couches de drap et s'écoulait par la bonde au bas du cuveau. Au bout de sept ou huit heures, les draps propres étaient rincés dans la rivière et étalés sur le pré pour sécher. Les cendres peuvent servir à faire du savon ou de la lessive.

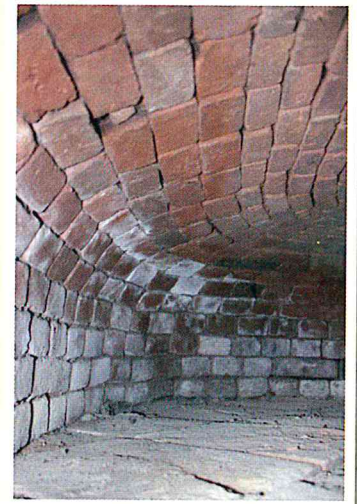
À ce moment-là, il faut se dépêcher car le four est en train de "déchaîner". Il reste à terminer le nettoyage du four pour débarrasser la sole des cendres et petits morceaux de charbon restant. On peut utiliser pour cela un tissu humide (en toile de jute par exemple) accroché au bout d'un bâton, ou un balai en fibres végétales (humidifié pour éviter l'embrasement). On peut alors effectuer un dernier contrôle de température en déposant une feuille de papier journal sur la sole pendant quelques secondes : si elle brunit sans trop noircir ni s'enflammer, c'est que le four est à bonne température pour enfourner le pain.

### Enfournement

On y enfourne la pâte à pain.

### Fourre-tout

Le four à bois ne sert pas qu'à la cuisson du pain, il est utilisé aussi pour la cuisson de plats cuisinés comme les viandes rôties, les gâteaux et biscuits, les fèves au lard, etc. Les anciens l'utilisaient même pour stériliser les plumes de volatiles de la basse-cour afin de fabriquer des oreillers et autres accessoires. Le séchage de champignons et de plantes diverses se faisait aussi par son intermédiaire.



La Sole

## CLIC HAUT FOREZ ET FOREZ SUD

**6, grand Rue 42380 ST BONNET LE CHATEAU**  
**Tél. : 04 77 50 79 62**

### Quel public est concerné par le CLIC ?

Toutes personnes de 60 ans et plus domiciliées sur les cantons de St Bonnet le Château, St Jean Soleymieux et St Just St Rambert.

### Quelles sont les missions de cette structure ?

La structure a pour missions :

- d'informer, conseiller, soutenir et orienter les personnes de 60 ans et plus, sur leurs droits et les services existants (aide à domicile, portage de repas, entrée en établissement, APA, aide sociale...).
- Evaluer les besoins de la personne dans son environnement, répondre à ses besoins et sa demande, lui proposer un plan d'aide.
- Un suivi de la situation est proposé à la personne, son entourage.
- Le CLIC développe des actions de prévention auprès du public des plus de 60 ans en partenariat avec les partenaires médico-sociaux du secteur : ateliers mémoire, réunions d'informations thématiques...
- La coordination locale et un rôle d'observatoire des besoins font partie des missions du CLIC.

### Comment se fait la prise de contact avec cette structure ?

La prise de contact se fait par téléphone au 04.77.50.79.62 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le mercredi de 9h à 12h. Suite à ce premier contact, le service apporte les renseignements par téléphone et les travailleurs sociaux du CLIC proposent une visite à domicile à la personne afin de la conseiller dans ses démarches.

### Qui peut venir nous consulter ?

Peuvent nous contacter : la personne âgée elle-même, son entourage, les professionnels médico sociaux.

### Comment est né ce CLIC du Haut-Forez et Forez-Sud ?

Le CLIC Haut Forez et Forez Sud a été créé à l'initiative de l'Hôpital Local de St Bonnet le Château. Fonctionnel depuis 2004, le CLIC est régi par des conventions signées avec le Conseil Général de la Loire et la CRAM Rhône Alpes, nos financeurs. Actuellement sur le département de la Loire, 7 CLIC sont existants.

### Quel est notre rôle par rapport aux acteurs médico-sociaux ?

Le CLIC travaille en partenariat avec les acteurs médico-sociaux du secteur dans un souci de complémentarité de nos services auprès des personnes. Les services d'aide à domicile ADMR, AIMV, AFR, Maintien à domicile du Forez ; les services sociaux de secteur ; les mairies ; les médecins traitants ; les établissements d'accueil pour personnes âgées. Ces partenaires connaissent le CLIC et participent au développement d'un réseau de partenariat fondamental dans la prise en charge de l'usager. Des réunions de concertation peuvent être organisées entre tous les intervenants afin de proposer une prise en charge globale et adaptée à la personne en difficulté.

Le CLIC Haut Forez et Forez Sud, s'intègre aux orientations définies par le schéma gérontologique départemental:

- assurer une offre de service de qualité, diversifiée, à domicile comme en établissement,
- Construire une action gérontologique coordonnée,
- Développer une prise en charge spécifique pour les personnes présentant la maladie d'Alzheimer ou une pathologie apparentée
- Promouvoir des solutions nouvelles et / ou alternatives.

### Une équipe à votre écoute :

- Céline BONNEFOND : Secrétaire médico-sociale
- Marianne BUTIN : Coordinatrice, travailleur social, Référente CLIC
- Marylise GRANGER : Travailleur social, Référente CRAM
- Chrystelle THEILLERE : Travailleur social, Référente APA

### Infirmière :

- Marie CADENAS  
Infirmière Libérale

Le bourg 42560 Boisset St Priest

*sur rendez vous, soins infirmiers à domicile ou au cabinet.*

04.77.24.33.67  
06.50.77.71.75



### Une année d'action au Centre Communal d'Actions Sociales

- Fin 2008 une journée qui est toujours un grand instant de partage, la distribution des colis de Noël. Nous sommes, toujours, très bien reçus par nos anciens, nous discutons un instant, nous buvons un café ou un sirop...

Les « petits Pères Noël » représentés par les membres du CCAS, sont très heureux de cette journée.

- A l'occasion du printemps une vente de fleurs a été organisée et a reçu un bon accueil de votre part.

Grâce à vous une somme d'argent a pu être versée sur notre compte pour des actions sociales.



### Le repas des anciens

S'est déroulé le 29 Mai 2009.

L'ambiance y était chaleureuse autour de chansons, et de quelques histoires. Bref, un instant que nous ne voudrions pas rater.

Le repas a été préparé par le restaurant le PANTAGRUEL.

### Le deuxième marché aux puces a eu lieu le 25 octobre 2009.

A cette occasion, 95 exposants se sont rassemblés sur un peu plus de 500 mètres linéaires. Le temps, un peu gris le matin, est vite passé au beau.

Cette journée très bien organisée par le Comité Sports et Loisirs s'est déroulée sans accroc. Les exposants et les acheteurs étaient très satisfaits de l'ambiance conviviale qui se dégageait de cet ensemble.

Cinquante kilos de tripes ont été dégustés !

Lors de l'organisation de la brocante Le comité sport et loisirs a offert une place sur son stand, aux membres du C.C.A.S., qui ont fait des crêpes.

Ils ont apporté des pots de confiture (*maison*), du chocolat, des bonbons, et ont fait don de la recette de 186 euros au C.C.A.S.



**Vous répondez  
toujours présents quand  
nous organisons  
une action et nous  
vous en remercions.**

**Le Sou des Ecoles** a passé une année 2009 bien remplie. Celle-ci a commencé par le loto au mois de Janvier qui a fait salle comble, suivi du carnaval où vous avez pu voir les enfants déguisés défiler à travers le village. Avant les vacances d'été, les enfants ont participé à une semaine d'école de cirque qui s'est terminée par un superbe spectacle présenté par les enfants eux-mêmes. Ont suivi la pièce de théâtre musical très réussi de la classe d'Isabelle Molon, réalisé en commun avec une classe de l'école de Saint-Marcellin, et les voyages de fin d'année que le Sou des Ecoles a pu soutenir financièrement. L'année scolaire s'est ensuite terminée par la Kermesse de l'école qui a connu un bon succès malgré le temps froid. Nous avons pu y admirer les enfants chanter et danser en déguisement, faire des jeux, descendre le grand toboggan gonflable, écouter un concert de musique pop/rock par le groupe FMR de l'école de musique de Saint-Cyprien, boire (*bien sûr avec modération !*) et manger.

Après la pause des grandes vacances, c'est reparti avec l'Assemblée Générale à laquelle nous aurions souhaité voir plus de parents. Peut-être la prochaine fois ?! Ensuite au programme : le concours de belote au mois de novembre, un spectacle de Noël à l'école avec le magicien Patrick Melkior de Chalain-le-Comtal suivi du passage du père Noël.

Pour l'année 2010, nous avons prévu, pour l'instant, de renouveler notre loto (*dimanche 24 Janvier*), la vente de muguet et la Kermesse de fin d'année scolaire. Bien sûr, nous resterons également aux côtés des enseignantes pour les soutenir dans la réalisation de leurs projets de voyage ou autre.

Nous tenons à remercier tous ceux qui, régulièrement ou de manière ponctuelle, nous soutiennent tels que, entre autres, la municipalité, les entrepreneurs de Margerie-Chantagret et des environs, le comité des fêtes et les parents des élèves. Ce soutien est très précieux et nous espérons pouvoir en faire profiter nos enfants encore pendant longtemps !

## Entente Sportive du Haut Forez : ESHF

Patrice Devidal  
Président ESHF  
Tel: 06 13 03 76 13

L'ESHF s'est renouvelée. La saison 2008-2009 s'est terminée par une assemblée générale qui a pu faire constater les bons résultats de gestion du club obtenus par l'équipe sortante. A cette occasion, cela a permis à une grande partie des bénévoles de renouveler leur engagement et de nommer un nouveau président en la personne de Patrice Devidal, successeur de Marie-Laure Pugnière. L'entente remercie d'ailleurs son ancienne présidente et tous les membres qui s'impliquent ou qui se sont impliqués.

Créée en 2003, l'association entame sa 7<sup>ème</sup> année d'existence.

L'un des objectifs de l'entente est :

- De promouvoir cette activité dans un esprit de fair-play et de participer activement à la vie associative de nos communes....

L'ESHF en chiffres :

- 220 licenciés - 6 communes : Boisset St Priest, Chenereilles, Margerie-Chantagret, Marols, St Jean-Soleymieux, Soleymieux - 4 terrains
- 14 équipes engagées dont 1 féminine - 21 encadrants d'équipe - 1 bureau comptant 21 membres.

Suivez l'actualité du club et n'hésitez pas à aller encourager vos équipes. Toutes les infos sur : <http://entente-sportive-haut-forez.freeze.org/>

Les dirigeants, entraîneurs, joueurs et bénévoles de l'Entente Sportive du Haut Forez vous souhaitent une bonne et heureuse année 2010.

## Vous avez la parole !

### NOM des HABITANTS DE MARGERIE-CHANTAGRET

Les habitants de MARGERIE-CHANTAGRET n'ont pas de nom officiel !

**Nous voulons que cela change**

Habitants de la commune : **vos idées seront les bienvenues.**

*Merci de bien vouloir déposer vos propositions, en Mairie, elles seront soumises au Conseil Municipal.*

## Mot de la Directrice

Lors de l'année scolaire 2008-2009, les quatre classes de l'école de Margerie-Chantagret ont travaillé sur différents projets et activités.

Dans le cadre de la fête du livre de Montbrison, les classes de GS-CP et CE2-CM1-CM2 ont reçu des auteurs et illustrateurs (dont Marie Diaz et Roxane-Marie Galliez) venus présenter leur travail.

Tout au long de l'année, tous les élèves ont participé à des activités communes telles que la chorale et des décloisonnements entre les classes, notamment la lecture d'albums par les grands aux petits.

L'année s'est clôturée par une sortie poney et visite de la ferme pédagogique de Chalain le Comtal pour les élèves de maternelle et CP, et par une sortie au musée de la mine de Saint-Etienne et une rencontre avec les correspondants de l'école de Tartaras pour les CE1-CE2.

La classe de cycle 3, en équipe avec la classe de CE2-CM1 de St-Marcellin en Forez ont écrit une comédie musicale : "Les aventures de Pierre et Lucy à travers le temps". Les élèves se sont répartis l'écriture des scènes et ont produits au total dix intrigues historiques. C'est comme cela que Pierre et Lucy, aidés d'une fée, ont affronté de nombreuses épreuves et sauvé des personnages très différents : Lucy l'Australopithèque, Adila l'enfant esclave, David, Simon et Sarah les enfants juifs et beaucoup d'autres...

De nombreuses rencontres entre les deux classes tout au long de l'année ont permis de faire progresser le projet, de répéter tous ensemble ainsi que d'apprendre les chants qui ont rythmé le spectacle. Ce travail a trouvé son aboutissement le mardi 30 juin à la salle des fêtes de St-Marcellin. L'après-midi, les élèves se sont produits devant les enfants de leurs écoles et le soir devant leurs familles et amis. Ce fut un travail de longue haleine qui a permis aux élèves d'aborder des thèmes de société variés (racisme, esclavage, guerre...).

Frédérique MAYEUX Directrice, et ses collègues de Margerie.

*Afin de sensibiliser nos chères têtes blondes aux notions d'éducation à la citoyenneté à l'école, nous avons glissé le code de bonne conduite dans leurs cartables !*

## Code de bonne conduite

Le respect des horaires

Ponctualité

Le respect du matériel

Entretien du matériel

Ranger ou ramener le matériel en fin d'activité

Le respect de soi et des autres

Avoir un comportement courtois

Suivre des principes de vie en collectivité

Participer aux tâches d'intérêt général

Respecter les règles élémentaires d'hygiène

Le respect du règlement intérieur

Se tenir informé des décisions et des dispositions arrêtées par l'équipe éducative

**NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE**

« J'arrive à l'heure devant la cantine

Je dis bonjour correctement

Je suis poli(e) Je respecte toutes les personnes en évitant d'avoir des gestes violents et de dire des mots grossiers

Je me déplace calmement au sein de l'école

A la cantine, je reste assis et je suis calme

Dans les toilettes, je ne joue pas

J'utilise les poubelles pour jeter les papiers.

Je n'apporte dans l'établissement scolaire, ni bijoux, ni argent de poche, ni objets dangereux

Je me lave les mains avant de passer à table

Au moment du repas, je goûte un peu de tout

Je respecte la nourriture

Je m'habille très simplement sans être négligé(e) ni excentrique.

Je respecte le matériel mis à ma disposition. »

*Un esprit général à instaurer pour tous au sein de l'école et des activités périscolaires en connaissant les règles en vigueur !*

*Les enseignants agissent beaucoup dans ce domaine, ils réfléchissent tout autant. Ils travaillent sur la longue durée. Or, pour d'aucuns, ce sont l'acquisition de repères, de règles, tant à l'école qu'à la maison, qui incitent à mettre ce thème en valeur sur le long terme et nous sommes tous concernés.*

C'est à la suite de la décision des membres du Sou des Ecoles, de ne pas continuer à gérer les tickets cantine, que dès le mois de mai la **Commission Ecole** a œuvré pour mettre en place une **Régie Cantine** et nommer **Bernadette JAYOL** Régisseur et **Corinne MONDON** mandataire suppléante.

De plus, une **CONVENTION DE RESTAURATION** a été mise en place avec le **RESTAURANT « LE PANTAGRUEL »** dont le gérant est Monsieur Michel CHOVET.

Depuis la rentrée de septembre 2009, la Régie Cantine a été opérationnelle avec la mise en place d'un règlement intérieur de la régie scolaire notifiant aux familles que la régie scolaire a pour objet d'assurer, dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité, la restauration des enfants scolarisés. La cantine est ouverte aux enfants fréquentant l'établissement scolaire.

#### • Une Permanence est assurée :

- La vente de tickets se fait auprès de M<sup>me</sup> Bernadette JAYOL nommée régisseur titulaire,
- En cas d'absence ou de maladie M<sup>e</sup> JAYOL sera remplacée par M<sup>elle</sup> Corinne MONDON mandataire suppléante.
- Les tickets sont vendus par carnets de 10 exclusivement

#### **Permanence pour la vente des tickets : les VENDREDIS DE 16 H à 16 H 30**

#### • Le mode de règlement

- Paiement par **CHEQUES** exclusivement à l'ordre du **TRESOR PUBLIC**

#### • Fonctionnement intérieur

- Les enfants de moins de trois ans ne sont pas admis à la cantine scolaire
- Bien respecter l'heure de remise du ticket la veille du repas
- Toute absence de l'enfant intervenant après 9 heures ne sera pas décomptée
- Si l'enfant est absent pour cause de retard à l'appel de 8 h 30 le ticket sera reconduit
- Nous signaler le plus rapidement possible si l'enfant présente des allergies alimentaires, et faire parvenir un certificat médical avec une photo de l'enfant afin que le personnel de cantine puisse l'identifier le plus rapidement (*à rendre dès la rentrée scolaire datée et signée*)
- Une serviette de table est exigée au nom de l'enfant
- **Téléphone de l'école : 07.77.76.33.82**

## Naissances

<b>LANGE Lana Christelle Michelle</b> .....	née le 10.01.2009	Le Bourg
<b>GAY Emma</b> .....	née le 02.04.2009	Bussy
<b>THEOLEYRE Romane</b> .....	née le 03.05.2009	Le Gareton
<b>NICOLI-WURTZ Emma</b> .....	née le 13.05.2009	Le Bourg
<b>DUBESSET Léa Véronique Stéphane</b> .....	née le 10.06.2009	La Pazaude
<b>ROBIN Yaël Florent Claude Joseph</b> .....	né le 20.07.2009	Rossigneux
<b>COLMONT Mélissa</b> .....	née le 10.08.2009	Bussy
<b>VALLET-FAURE Luca</b> .....	né le 27.08.2009	Jardin du Gareton
<b>PION-BAERT Jade</b> .....	né le 06.10.2009	Le Bourg
<b>ROCHIGNEUX Gabin Gérard</b> .....	né le 15.11.2009	Le Bourg
<b>BAESSO Valentin Robert Lucien</b> .....	né le 1 <sup>er</sup> .12.2009	La Closerie, Le Bourg

## Mariages sur la Commune



POIZAT Damien  
et VALSON Stéphanie  
le 12.09.2009



CHAIZE Grégory  
et VERDIER PEYRAGROSSE  
Gwenaëlle le 27.06.2009.



Extrait du livre LE PROPHETE de Khalil Gibran

...  
Alors Almitra parla à nouveau et dit, Et qu'en est-il du Mariage, maître ?  
Et il répondit en disant :  
Vous êtes nés ensemble, et ensemble vous serez pour toujours.  
Vous serez ensemble quand les blanches ailes  
de la mort disperseront vos jours.  
Oui, vous serez ensemble même dans la silencieuse mémoire de Dieu.  
Mais laissez l'espace entrer au sein de votre union.  
Et que les vents du ciel dansent entre vous.  
Aimez-vous l'un l'autre, mais ne faites pas de l'amour une chaîne.  
Laissez le plutôt être une mer dansant entre les rivages de vos âmes.  
Emplissez chacun la coupe de l'autre,  
mais ne buvez pas à la même coupe.  
Donnez à l'autre de votre pain, mais ne mangez pas de la même miché.  
Chantez et dansez ensemble et soyez joyeux,  
mais laissez chacun de vous être seul.  
De même que les cordes du luth sont seules pendant  
qu'elles vibrent de la même harmonie.  
Donnez vos cœurs, mais pas à la garde l'un de l'autre.  
Car seule la main de la Vie peut contenir vos cœurs.

## Transcription des décès

- FOIS Mario** - Rivoire - Le 06.01.2009  
**LEVET Marie Clotilde Alice** née POYET - La Goutte - Le 01.03.2009  
**JAYOL Céline** née VAUX - La Borie - Le 15.03.2009  
**BASSET Marinette Paulette** née POYET - Le Bourg - Le 10.06.2009  
**BERTHOLET Marie Louise Eugénie** née VEAUX - Le Bourg  
 - Le 24.06.2009

### Décès sur la commune :

- VIAL Germaine** née REY - Le Bourg - Le 27.03.2009  
*(Grand-mère de notre plus jeune conseillère Sandrine Jasserand)*  
**CLUZEL Françoise** née PECHARD - Bussy - Le 14.08.2009

Une pensée profonde de la part de l'ensemble des élus, se tourne vers nos deux conseillers :  
 Patricia COSTECHAREYRE qui a perdu son beau-père ; et Laurent ROLLY, qui a perdu son papa.



Photo : La croix du Casson,  
prise par M<sup>me</sup> Hélène BEAULAIGUE

## Juste Bruno

Entretien, dépannage, mise  
en service chaudières fioul,  
gaz, énergie renouvelable



### RAMONAGE

tous conduits de fumée  
(par le toit ou par le bas)

Tél: 04 77 76 34 07 Port: 06 62 09 70 83

Le bourg 42560 Boisset Saint Priest

BRODELIA  
Une envie de broderie ?

Eliane VRAY-SURIEUX

2 place de la mairie  
42560 MARGERIE-CHANTAGRET

04.77.76.36.65.

eliane.vray-surieux@orange.fr  
N° SIRET 448 087 445 00012

## SARL MORIN MARC

Plomberie - Zinguerie - Chauffage - Energies renouvelables  
Pompes à chaleur - Solaire - Poêles à bois - Granulé  
Chaudières - Fioul - Gaz

BUSSY - 42560 MARGERIE-CHANTAGRET  
Tél. : 04 77 76 73 76 - Port. : 06 87 50 04 76

## ECLAT DE BEAUTE

Carine THEOLEYRE

**Esthéticienne à Domicile**

Le Gareton  
42560 MARGERIE CHANTAGRET

**04 77 76 36 01**  
**06 30 48 53 32**



COIFFEUSE A DOMICILE

## Brigitte MOUILLAUD

Le bourg  
42560 MARGERIE-CHANTAGRET

Tel: 04 77 76 34 18

## STOP AUTO & MOTO-ECOLE

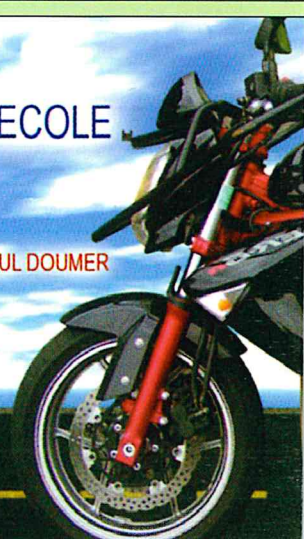
42380 ST-BONNET-LE-CHATEAU 18, AVENUE PAUL DOUMER  
42600 MONTRISON 6, PLACE ST PIERRE  
42610 ST-ROMAIN-LE-PUY 1, RUE DE TERLAND  
42560 MARGERIE CHANTAGRET LE BOURG

**PISTE PRIVÉE**

ZONE DES GRANGES À MONTRISON

**Tél : 04 77 96 14 94**

[www.cfre-stop.com](http://www.cfre-stop.com)



## Domaine de la Pierre Noire



### Cotes du Forez

Vin d'Appellation d'Origine Contrôlée

Mis en bouteille à la propriété

Expédition de bouteilles

Siret N° 402 746 507 00019

VISITE - DÉGUSTATION

**Hélène et Christian  
GACHET**

Vignerons récoltants à "Monsupt"

42610 ST-GEORGES HAUTE VILLE

Tél. **04 77 76 08 54**

Portable **06 17 37 20 12**

**06 84 56 83 77**

**FORCLUM**  
LOIRE FOREZ



- **Éclairage Public**
- **Réseaux**
- **Installations Électriques**
- **Canalisations**

FORCLUM LOIRE FOREZ  
Z.A. du Puits Grüner - Boulevard du Puits Grüner  
BP 60022 - 42230 ROCHE LA MOLIERE  
Tél. : 04 77 43 21 43 - Fax : 04 77 43 21 59

# CalorSol

Spécialiste en Energies Renouvelables

- Chauffage bois/granulés
- Solaire photovoltaïque/thermique

Bureau d'études eau et assainissement

- Maîtrise d'œuvre / AMO / Particuliers
- Filtres plantés de roseaux

Route de Montbrison  
42560 Margerie Chantagret  
Tel / fax : 04 77 76 36 71

calorsol@orange.fr

## PROXIMECA

Centre Technique  
Automobiles Toutes Marques

Tél. 04 77 76 36 14

Fax. 04 77 76 31 56

### GARAGE - CARROSSERIE BARTHÉLEMY Alain



Les Sagnes

42560 Margerie Chantagret

alain.barthelemy11@wanadoo.fr



# Fleurs & Nature

JARDINERIE - ANIMALERIE - DÉCORATION

Ouvert tous les jours y compris les dimanches. Du lundi au vendredi  
8h30-12h / 14h-19h. Samedi 8h30-19h. Dimanche 9h-12h30 / 14h-18h

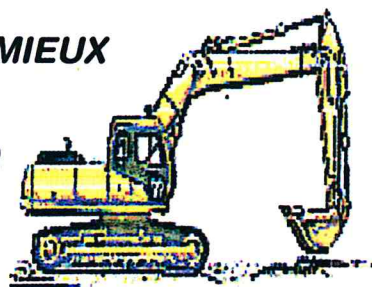
Z.A. des GRANGES - 42600 Montbrison  
Téléphone : 04 77 58 34 40 - Fax : 04 77 58 05 02  
fleursetnature@wanadoo.fr

## S.A.R.L. CHAUT FOLLEAT

Travaux Publics

"Fontamalard"  
42560 - SOLEYMIEUX

Tél./Fax : 04 77 76 31 03  
Port : 06 30 10 34 06



- Bœuf Limousin
- Veau Fermier
- Agneau de Pays
- Volailles Fermières
- Charcuterie ARTISANALE
- Saucissons et Pâtés MAISON

Le Bourg - 42560 ST-JEAN SOLEYMIEUX  
Tél. 04 77 76 70 36

Au Magasin et sur Vos Marchés

rdi : Feurs  
rcredi : Veauche (verrière)  
rdi : Montrond les Bains  
rdredi : Verrrières en Forez (l'après-midi)  
nedl : Montbrison

*Mon Atout Premier  
"La Qualité"*



Z.A. Les Epalits  
ST-ROMAIN-LE-PUY  
04 77 76 35 52

- ENERGIE SOLAIRE  
Thermique - Photovoltaïque - Chauffage piscine
- CHAUFFAGE BOIS / GRANULES  
Chaudière - Poêle (Godin, Supra, Okofen, Arca)
- POMPE À CHALEUR



www.enerprod.fr

roduction Horticole  
antes à massifs annuelles et bisannuelles  
antes vivaces - Chrysanthèmes

# Ets Horticoles Paul THOMAS



ute de Boisset - 42210 L'HOPITAL-LE-GRAND  
./Fax : 04 77 76 14 54 - Port. 06 80 12 52 70



## VALADIER

SARL

matériel agricole

Réparation - Vente  
Toutes marques

42380 LURIECQ

04 77 50 11 17

Toutes les banques  
en un seul rendez-vous.  
Une équipe à votre disposition.

**Courtier en Prêts  
Immobiliers**



# PION

## Prêts Immo Novateur

ÉTUDE PERSONNALISÉE GRATUITE  
SIMPLE, RAPIDE ET SANS ENGAGEMENT

- Expertise approfondie selon votre profil
- Taux négociés aux meilleures conditions du Marché
- Offre d'assurance de prêts des plus compétitives
- Accord de principe de votre prêt sous 48 h

*Nous trouvons une solution adaptée à votre projet.*

*Pascal CUISSON*

☎ : 04 77 96 88 24 ou 📞 : 06 47 37 86 95

cuisson.pascal@orange.fr www.pion-financements-42.fr

Rue de l'industrie "Crémérieux" - 42600 SAVIGNEUX

ETA JAYOL Eric

Ets. Agréée

Vidange · Réfection  
Terrassement  
Fosses Septiques  
Drainage

06.07.66.07.45

VALLENSANGES  
Professionnel

Particulier

Public

42600 LEZIGNEUX



**LOIRE HAUTE-LOIRE**

2 agences à votre service

18 bd Lachèze

1 et 3 rue St Jean

**MONTBRISON**

[www.ca-loirehauteloire.fr](http://www.ca-loirehauteloire.fr)



# GONON

Depuis 1884

*Une envie de bois...*

**“ Construisons  
votre projet ”**



Pergola



Terasse



Garage



Abri

Margerie-Chantagret • Tél. : 04 77 76 33 06 • [www.gonon-chazal.com](http://www.gonon-chazal.com)